CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES

Séance du lundi 1 juillet 2019 à 16 heures 30

Supplément à l'ordre du jour

Séance publique

Composition du Conseil de l'Action sociale

[121] **Organisation -** Service juridique et Secrétariat des Assemblées **-** Secrétariat des Assemblées **-** 2232976 (R)

C.P.A.S.- Composition du Conseil de l'Action sociale.- Démission de M. Khalid ZIAN.

Prendre acte de la démission de M. Khalid ZIAN comme membre du Conseil de l'Action Sociale.- Suite à cette démission, M. le Bourgmestre a invité le 1er suppléant, à savoir Mme Quendresa GUERLICA à la prestation de serment en vue d'être installée au Conseil de l'Action sociale.

---

[122] **Organisation -** Service juridique et Secrétariat des Assemblées **-** Secrétariat des Assemblées **-** 2260931 (R)

C.P.A.S.- Composition du Conseil de l'Action sociale.- Démission de Mme Lotte STOOPS.

Prendre acte de la démission de Mme Lotte STOOPS comme membre du Conseil de l'Action Sociale.- Prendre acte de la renonciation dans le chef des 3 premiers suppléants à leur installation.- Suite à cette démission et compte tenu des renonciations, M. le Bourgmestre a invité le 4° suppléant, à savoir Mme Geneviève LOUYEST à la prestation de serment en vue d'être installée au Conseil de l'Action sociale.

Dossiers de M. le Bourgmestre

[123] **Cabinet du Bourgmestre - - -** 2260628 (R)

Enlèvement d'un compteur électrique de la toilette publique située place de la Bourse par le concessionaire Sibelga pour permettre la réalisation des travaux d'aménagement.- Dossier n° BDS 0602/V011/2019.

Procédure négociée sans publicité préalable en application de l'article 42 §1, 1°d) de la loi du 17/06/2016.- Dépense estimée à 958,32 EUR TVA comprise.- Article 10406/74760 du budget extraordinaire de 2019, sous réserve d'approbation de ce budget par l'autorité de tutelle.- Projet n° YM06-1-2014.- Emprunt : article 10406/96151.- Prendre pour information la décision n° 6 du Collège du 27/06/2019, en application de l'article 234 § 3 de la nouvelle loi communale.

---

[124] **Cabinet du Bourgmestre - - -** 2260765 (R)

Boulevards du Centre.- Enlèvement d'un compteur d'eau de la toilette publique située place de la Bourse et de la toilette rue du Lombard, 2 par le concessionaire Vivaqua pour permettre la réalisation des travaux.- Dossier n° 0602/V012/2019.

Procédure négociée sans publicité préalable en application de l'article 42 §1, 1°d) de la loi du 17/06/2016.- Dépense estimée à 1.524,50 EUR TVA comprise.- Article 10406/74760 du budget extraordinaire de 2019, sous réserve d'approbation de ce budget par l'autorité de tutelle.- Projet n° YM06-1-2014.- Emprunt : article 10406/96151.- Prendre pour information la décision n° 7 du Collège du 27/06/2019, en application de l'article 234 § 3 de la nouvelle loi communale

---

[125] **Organisation -** Secrétariat central ORG - - 2260098 (R)

Asbl Mont des Arts.- Subside : 10.000,00 EUR.

Octroyer un subside de 10.000,00 EUR à l'asbl Mont des Arts, pour l'organisation du Festival Picture qui aura lieu du 01 au 10/11/2019.- Article 76201/33202 du budget ordinaire de 2019.

---

[126] **Organisation -** Secrétariat central ORG - - 2260080 (R)

Asbl Les Voyageurs sans Bagage.- Subside : 5.000,00 EUR.

Octroyer un subside de 5.000,00 EUR à l'asbl Les Voyageurs sans Bagage pour l'organisation de la pièce de théâtre "L'argent fait le bonheur".- Article 76201/33202 du budget ordinaire de 2019.

---

[127] **Organisation -** Secrétariat central ORG - - 2261660 (R)

Subside pour la lutte contre le sida de : 35.000,00 EUR.- Modification du bénéficiaire.

Annuler le subside nominatif de 35.000,00 EUR à l'Association pour la lutte contre le sida à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2019 (liste de transferts votée par le Conseil communal du 11/03/2019) car l'organisation «Lutte contre le sida» au Cirque Royal a été réalisée par l'asbl Brussels Major Events.- Octroyer ce subside de 35.000,00 EUR à l'asbl Brussels Major Events.- Article 76201/33202 du budget ordinaire de 2019.

---

[128] **Organisation -** Secrétariat central ORG - - 2259277 (R)

M. Adrien LENAERTS.- Subside : 2.000,00 EUR.

Octroyer un subside de 2.000,00 EUR à M. Adrien LENAERTS, Président de la Société Royale des Enfants et Descendants des Combattants de 1830, pour l'organisation du Pèlerinage de la Place des Martyrs du 22/09/2018 et 28/09/2019.- Article 76201/33101 du budget ordinaire de 2019.

---

[129] **Organisation -** Secrétariat central ORG - - 2259717 (R)

Fondation Brugmann.- Subside : 10.000,00 EUR.

Octroyer un subside de 10.000,00 EUR à l'asbl Fondation Brugmann, pour le Jardin thérapeutique au CHU Brugmann.- Article 76201/43501 du budget ordinaire de 2019.

---

[130] **Organisation -** Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Service juridique - 2260431 (R)

Règlement complémentaire sur la circulation routière.- Zone de rencontre Anspach.

Modifications relatives aux voiries communales reprises en annexe du présent arrêté aux articles 1.A, 1.D, 1.E, 18.3, 20, 23.III.1, 30.B., 34.A, 36.A et 36.B du Règlement complémentaire de Police relatif aux voiries communales situées sur le territoire de la Ville.

---

[131] **Organisation -** Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Service juridique - 2260050 (R)

SJ. 47674/OK.- Sécurité privée.- Te Deum et défilé du 21 juillet.

Règlement de Police concernant la sécurité privée sur la voie publique durant le «Te Deum et défilé du 21 juillet».

---

[132] **Organisation -** Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Service juridique - 2260092 (R)

SJ.- J. 48267/OK.- Marnix Open Air.- Périmètre de sécurité.- Confirmation de l'Ordonnance de Police du Bourgmestre.

Confirmer l'Ordonnance de Police prise par le Bourgmestre en date du 17/06/2019 autorisant les activités de gardiennage le 22 et 23/06/2019, à l'occasion de l'événement "Marnix Open Air" dans le périmètre fermé sis avenue de Marnix 24, 1000 Bruxelles, conformément au plan ci-annexé.

---

[133] **Organisation -** Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Service juridique - 2260715 (R)

Règlement relatif à l'interdiction de la possession et de l'usage de fumigènes lors du Tour de France 2019.

Adopter le règlement relatif à l'interdiction de la possession et de l'usage de fumigènes lors du Tour de France 2019.

---

[134] **Organisation -** Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Service juridique - 2260082 (R)

SJ.- J. 47493/OK.- Brussels Urban Trail 2019.- Périmètre de sécurité.- Confirmation de l'Ordonnance de Police du Bourgmestre.

Confirmer l'Ordonnance de Police prise par le Bourgmestre en date du 13/06/2019 autorisant les activités de gardiennage le 23/06/2019, à l'occasion de l'événement "Brussels Urban Trail 2019" dans le périmètre fermé sis Place d'Espagne à 1000 Bruxelles.

---

[135] **Organisation -** Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - 2257420 (R)

Ordonnance conjointe du 14/12/2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.- Rapport annuel sur l'exercice 2018.

Prendre pour information le rapport annuel établi par le Secrétaire communal en exécution de l'article 7, § 1, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.- Ce rapport sera publié sur le site de la Ville et annexé aux comptes de la Ville.

---

[136] **Finances -** Secrétariat central FIN - - 2259312 (R)

Gestion des flux financiers entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Ville dans le cadre du versement des recettes fiscales dont le service est assuré par la Région et de certaines subventions déterminées par le Gouvernement de la Région.- Mise en place d'un sysrème de couverture -compensation.- Conventions.

1) Nouvelle convention bipartite entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Ville déterminant la gestion des flux financiers entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Ville dans le cadre du versement des recettes fiscales dont le service est assuré par la Région et de certaines subventions déterminées par le Gouvernement de la Région.- 2) Convention tripartite entre la Région de Bruxelles-Capitale, la Ville de Bruxelles et le Caissier régional (Belfius Banque) permettant la mise en place d'un système de couverture-compensation.

---

[137] **Finances -** Secrétariat central FIN - - 2261457 (R)

Garantie octroyée par la Ville de Bruxelles à la Plateforme Citoyenne de soutien aux réfugiés en vue d'une demande d'obtention d'un emprunt d'un montant de 150.000,00 EUR, visant à financer ses missions et dans l'attente de l'obtention d'une subvention de la Région de Bruxelles-Capitale.

Garantie de la Ville de Bruxelles sur un emprunt à contracter par la Plateforme Citoyenne de soutien aux réfugiés sis rue Washington 186 à 1050 Bruxelles d'un montant de 150.000,00 EUR, dans le cadre du financement de l'accomplissement de ses missions.- Obtention de la garantie de la Ville de Bruxelles dans l'attente de l'octroi d'une subvention à la Plateforme Citoyenne de soutien aux réfugiés par la Région de Bruxelles-Capitale, visant à financer l'accomplissement de ses missions.

---

[138] **Urbanisme -** Mobilité & Espace public - - 2260969 (R)

Participation de la Ville au "Dimanche sans voiture" le 22/09/2019.- Règlement d'administration intérieure.

Approuver l'accord conclu le 19/12/2018 entre le Bourgmestre de la Ville de Bruxelles et les Bourgmestres des dix-huit autres communes de l'arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale marquant leur accord formel sur la date du prochain "Dimanche sans voiture" le 22/09/2019 ainsi que sur le principe de réciprocité des dérogations.

Dossiers de M. l'Echevin Hellings

[139] **Centrale d'achats -** Section I - Marchés à commandes - 2242520 (R)

Marché public de fournitures reconductible à bordereau de prix ayant pour but la fourniture, pendant 12 mois, d'éléments de protection en élastomère pour les crèches.- Dossier n° CDA/010610/CVB.- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42, § 1er, 1°, a) de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° CDA/010610/CVB.- Dépense sur 12 mois de 25.000,00 EUR, TVA de 21% comprise, soit au total 100.000,00 EUR, le marché étant 3 fois reconductible de 12 mois.- Divers articles de code économique 74451 des budgets extraordinaires de 2019 et 2020.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 423 du Collège du 27/06/2019 en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

---

[140] **Centrale d'achats -** Section II - Marchés fermes - 2257176 (R)

Marché public de fournitures ayant pour but la fourniture et le placement de tentures et de stores pour deux établissements du département Instruction Publique (CDA/010733/JCV).- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42, § 1er, 1°, a) de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° CDA/010733/JCV.- Dépense de 57.800,00 EUR, TVA de 21 % comprise.- Article 70008/74451 du budget extraordinaire de 2019 (sous réserve de l'approbation de ce budget par l'autorité de tutelle).- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 80 du Collège du 27/06/2019 en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

---

[141] **Centrale d'achats -** Section II - Marchés fermes - 2257331 (R)

Marché public de fournitures en 2 lots ayant pour but la fourniture de potelets fixes en fonte nodulaire pour la cellule Etudes-Permis du département Travaux de Voirie (CDA/010712/PTL).- Principe.

Procédure négociée directe avec publication préalable en application de l'article 41, § 1er, 1°, de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° CDA/010712/PTL.- Dépense de 200.000,00 EUR, TVA de 21% comprise, dont 96.000,00 EUR pour le lot 1 (potelets d'une hauteur hors-sol de 95 cm) et 104.000,00 EUR pour le lot 2 (potelets d'une hauteur hors-sol de 65 cm).- Article 42105/74152 du budget extraordinaire de 2019 (sous réserve de l'approbation de ce budget par l'autorité de tutelle).- Emprunt.

---

[142] **Centrale d'achats -** Section II - Marchés fermes - 2255832 (R)

Marché public de fournitures ayant pour but la livraison d'un camion avec benne basculante pour la cellule Propreté Publique du département Travaux de Voirie (CDA/010699/PTL).- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42, § 1er, 1°, a) de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° CDA/010699/PTL.- Dépense de 100.000,00 EUR, TVA de 21% comprise.- Article 87605/74353 du budget extraordinaire de 2019 (sous réserve de l'approbation de ce budget par l'autorité de tutelle).- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 79 du Collège du 27/06/2019 en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

---

[143] **Centrale d'achats -** Section II - Marchés fermes - 2258490 (R)

Marché public de fournitures ayant pour but la fourniture d'une balayeuse pour la cellule Propreté Publique du département Travaux de Voirie et la reprise d'une balayeuse amortie (CDA/010730/PTL).- Principe.

Procédure négociée directe avec publication préalable en application de l'article 41, § 1er, 1°, de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° CDA/010730/PTL.- Dépense de 200.000,00 EUR, TVA de 21% comprise.- Article 87605/74353 du budget extraordinaire de 2019 pour la dépense (sous réserve de l'approbation de ce budget par l'autorité de tutelle) et article 87605/77353 du même budget pour la recette provenant de la reprise de la balayeuse amortie.- Emprunt.

---

[144] **Travaux de voirie -** Logistique - Parc automobile - 2259876 (R)

Association Régionale des Directeurs et Ingénieurs Communaux (ARDIC).- Cotisation annuelle 2019.

Paiement de la cotisation annuelle de 25,00 EUR à l'ARDIC pour l'Ingénieur-Directeur général du Département Travaux de Voirie.

---

[145] **Culture, Jeunesse, Loisirs et Sports -** - Sports - 2259627 (R)

Subside Sport 2019.- Cotisation de membre à l'asbl "Panathlon Wallonie-Bruxelles".- Montant : 1.890,00 EUR.

Octroyer un subside de 1.890,00 EUR à l'asbl "Panathlon Wallonie-Bruxelles", au titre de cotisation de membre.- Article 76410/33201 du budget ordinaire 2019, sous réserve de l'approbation du budget 2019 par l'autorité de tutelle.

---

[146] **Culture, Jeunesse, Loisirs et Sports - ** - Sports - 2258075 (R)

Subsides extraordinaires Sport 2019.- "Splash Brussel", Bruxelles Royal Yacht Club (B.R.Y.C.), "Iris Athletics", "Royal Brussels Lawn Tennis Club", Anneessens 25 et Royal Excelsior Sports Club.- Montant total : 62.640,00 EUR.

1) Octroyer 6 subsides extraordinaires pour un montant total de 62.640,00 EUR.- Articles 76410/52252 du budget extraordinaire 2019 réparti comme suit :
- 750,00 EUR à l'asbl "Splash Brussel" pour l'achat de Palmes;
- 1.015,00,00 EUR à l'asbl Bruxelles Royal Yacht Club (B.R.Y.C.) pour l'achat d'une remorque pour une Caravelle;
- 4.775,00 EUR à l'asbl "Iris Athletics Brussels" pour l'achat de matériel sportif pour le handisport (bande métrique, échelle d'agilité,...);
- 37.600,00 EUR à l'asbl "Royal Brussels Lawn Tennis Club" pour le remplacement des chaudières du club;
- 6.500,00 EUR à l'asbl Anneessens 25 pour l'achat de matériel sportif de mini-foot;
- 12.000,00 EUR à l'asbl Royal Excelsior Sports Club pour l'achat de matériel complémentaire de musculation, sous réserve de l'approbation du budget 2019 par l'autorité de tutelle.
2) Adopter les conventions entre la Ville et ces associations fixant les modalités de liquidation des subsides.

Dossiers de Mme l'Echevine Hariche

[147] **Instruction publique -** Secrétariat central et Administration générale IPO - - 2260496 (R)

Haute Ecole Francisco Ferrer.- Règlement des études.- Modifications.

Modifications au règlement des études de la Haute Ecole Francisco Ferrer.

---

[148] **Instruction publique -** Secrétariat central et Administration générale IPO - - 2260708 (R)

Installations de ruches sur les toits d'école.- Concession.

1) Principe d'installer des ruches sur les toits de deux écoles de la Ville de Bruxelles, à savoir l'Ecole primaire Adolphe Max sis rue Charles Quint 29-31 à 1000 Bruxelles et l'Ecole maternelle de la Marolle sis rue Sainte-Thérèse 1 à 1000 Bruxelles.- 2) Concessions d'occupation entre la Ville de Bruxelles et l'asbl SRABE pour les deux sites retenus.

---

[149] **Instruction publique -** Secrétariat central et Administration générale IPO - - 2260516 (R)

Règlement d'ordre intérieur des commissions de recrutement de Académie Royale des Beaux-Arts - Ecole supérieure des Arts.- Modifications.

Règlement d'ordre intérieur des commissions de recrutement de l'Académie Royale des Beaux-Arts - Ecole supérieure des Arts modifié.

---

[150] **Instruction publique -** Secrétariat central et Administration générale IPO - - 2258849 (R)

Convention de partenariat entre la Ville de Bruxelles, pouvoir organisateur de l'Académie Royale des Beaux-Arts - Ecole supérieure des Arts et Le Palace asbl.

Convention de partenariat entre la Ville de Bruxelles, pouvoir organisateur de l'Académie Royale des Beaux-Arts - Ecole supérieure des Arts et Le Palace asbl visant à définir les modalités de collaboration en vue de la mise à disposition des lieux, la projection et/ou programmation de films, l'organisation de rencontres avec des artistes ainsi que l'organisation de journées pédagogiques autour de l'art.

---

[151] **Instruction publique -** Secrétariat central et Administration générale IPO - - 2260130 (R)

Enseignement secondaire de régime francophone.- Projet d'établissement et Règlement général des études.- Institut Bischoffsheim.

Projet d'établissement et Règlement général des études de l'Institut Bischoffsheim.

---

[152] **Instruction publique -** Secrétariat central et Administration générale IPO - - 2260351 (R)

Convention de partenariat avec la Radio Télévision Belge d'expression française.- Année scolaire 2019-2020.

Convention de partenariat entre la Ville et la Radio Télévision Belge d'expression française visant une éducation aux médias dans les établissements scolaires de la Ville de Bruxelles pour l'année scolaire 2019-2020.

---

[153] **Instruction publique -** Secrétariat central et Administration générale IPO - - 2260578 (R)

Centre de Technologies avancées.- Demandeurs d'emploi.- Convention tripartite.

Convention tripartite pour la gratuité de la fréquentation du Centre de Technologies Avancées (CTA) en infographie et en industrie graphiques de la Ville de Bruxelles par les demandeurs d'emploi.

---

[154] **Instruction publique -** Secrétariat central et Administration générale IPO - - 2228074 (R)

Convention cadre de partenariat entre l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT) de Roubaix et la Ville de Bruxelles, pouvoir organisateur de la Ville de Bruxelles.

1) Abrogation la convention adoptée par le Conseil communal le 12/11/2012.- 2) Convention cadre de partenariat ainsi que ses avenants entre l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT) de Roubaix et la Ville de Bruxelles, pouvoir organisateur de la Haute Ecole Francisco Ferrer.

---

[155] **Culture, Jeunesse, Loisirs et Sports -** - Jeunesse - 2259799 (R)

Procédure de labellisation des Espaces Publics Numériques reconnus par la Région de Bruxelles-Capitale.

Charte de demande de labellisation des « EPN reconnus par la Région de Bruxelles-Capitale » et autoriser le Centre informatique Brusurf ainsi que les EPN des bibliothèques Bruegel, de Laeken et des Riches-Claires à introduire une demande de labellisation.

Dossiers de M. l'Echevin Ouriaghli

[156] **Commerce et Régie foncière des Propriétés communales -** Service clientèle - Gestion commerciale Location/Marketing - 2260893 (R)

Réglement d'attribution des logements de la Régie foncière de la Ville de Bruxelles.

Nouveau règlement ayant trait à la procédure d'attribution des logements de la Régie foncière.

---

[157] **Commerce et Régie foncière des Propriétés communales -** Valorisation patrimoine - - 2258463 (R)

Contrat de Quartier durable Les Marolles.- Marché de services pour étude pluridisciplinaire.- Rue Haute 275-281.

Marché de services ayant pour objet la réalisation d'une étude pluridisciplinaire (architecture, stabilité, PEB et techniques spéciales) pour la construction de 9 logements et d'un accès à la salle de sport de l'école Baron Steens rue Haute 275-281 à 1000 Bruxelles dans le cadre du Contrat de Quartier durable Les Marolles.- Procédure concurrentielle avec négociation et publicité préalable - cahier spécial des charges/bestek n° RF/19/PCAN/825.- Prix estimé du marché évalué à 237.765,00 EUR (TVA 21% comprise).- Emprunt.- Imputations : Dépenses : article 240-01 du budget patrimonial 2018.- Recettes à l'article 171-01 du budget patrimonial 2019 et suivants (emprunt) et 151-01 du budget patrimonial 2019 et suivants (subsides).

---

[158] **Commerce et Régie foncière des Propriétés communales -** Valorisation patrimoine - - 2252342 (R)

R450_ Cirque Royal.- Marché public de services relatif à la gestion technique d'accueil.- Principe.

Passer le marché via une procédure ouverte.- Cahier spécial des charges n° RF/19/PO/824.- Dépense de 265.000,00 EUR TVA comprise.- Article 612-01 du budget d'exploitation 2019 et suivant.

---

[159] **Patrimoine Public -** - Direction administration - 2259940 (R)

Marché public de travaux ayant pour objet le remplacement des châssis de fenêtres et portes vitrées de la cours de récréation intérieure de la partie maternelle de l'école fondamentale du Tivoli ainsi que le remplacement de quelque châssis de l'école Agnès Varda et Leidstarschool par des châssis en aluminium thermolaqué avec coupure thermique à double vitrage superisolant.- Principe.- Dossier n° OPP/2019/065.

Procédure négociée directe avec publication préalable en application des articles 35, 6° et 41 de la loi du 17/06/2016.- Cahier spécial des charges n° OPP/2019/065.- Dépense de 383.565,19 EUR T.V.A. comprise.- Article 70008/72360 du budget extraordinaire de 2019, sous réserve de l'adoption et de l'approbation de la modification budgétaire (186.565,19 EUR) à introduire à cet effet.- Projet n° FH08-2-2019 (197.000,00 EUR).- Emprunt : article 70008/96151.

---

[160] **Patrimoine Public -** - Direction administration - 2258740 (R)

Marché public de services ayant pour but du relogement en conteneurs des locaux du bâtiment Solvay pendant les travaux de restauration et rénovation.- Principe.- Dossier n° OPP/2019/040.

Procédure ouverte en application des articles 35, 1° et 36 de la loi du 17/06/2016.- Cahier spécial des charges n° OPP/2019/040.- Dépense de 448.893,29 EUR TVA comprise.- Article 73108/72360 du budget extraordinaire de 2019.- Projet d'investissement n° FH08-82-2015.- Emprunt : article 73108/96151.

---

[161] **Patrimoine Public - -** Direction administration - 2260586 (R)

Marché public de travaux d'entretien du bassin de lagunage.- Dossier n° OPP/2019/066.- Chantier : 168822.- Maintenance : 168823.

Marché public de faible montant par facture acceptée, conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 6.400,00 EUR HTVA.- Article 76110/72460 du budget extraordinaire de 2019.- Projet d'investissement n° FH10-214-2009.- Emprunt : article 76110/96151.- Prendre pour information la décision n° 219 du Collège du 27/06/2019, en application de l'article 234 paragraphe 3 de la nouvelle loi communale.

---

[162] **Patrimoine Public - -** Techniques spéciales - 2260631 (R)

Liste des dépenses de moins de 30.000,00 EUR (HTVA).- Budget extraordinaire.

Marchés de faible montant avec simple facture acceptée en application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016.- Liste de divers bons de commande.- Dépense totale de 82.186,83 EUR (TVA comprise).- Articles divers du budget extraordinaire 2019.- Emprunts.- Prendre pour information la décision n° 256 du Collège du 27/06/2019, en application de l'article 234, § 3, de la nouvelle loi communale.

---

[163] **Patrimoine Public - -** Techniques spéciales - 2260599 (R)

Ecole primaire des Magnolias - av. des Magnolias, 1 à 1020 Bruxelles.- Dossier n° 19/3778.- Marché public de travaux pour la mise en conformité de l'ensemble des installations électriques basse tension et le relighting LED (a).- Conclusion d'une assurance "tous risques chantier" (b) liée à ces travaux.

a) Marché public de travaux par procédure ouverte en application de l'article 36, § 1er de la loi du 17/06/2016 - cahier spécial des charges/bestek n° 19/3778.- Dépense estimée à 419.192,05 EUR T.V.A. comprise.- b) Recours au prestataire annuel d'assurance.- Dépense de 1.023,63 EUR TTC.- Article 72208/72360 du budget extraordinaire 2019, sous réserve de son approbation par l'autorité de tutelle.- Projet n° FH08-127-2017.- Dépense globale estimée à 420.215,68 EUR T.V.A. comprise et toutes taxes comprises.- Les travaux sont subsidiés en partie par le "Programme Prioritaire de Travaux" (PPT) de la Fédération Wallonie-Bruxelles.- Emprunt.

---

[164] **Patrimoine Public - -** Techniques spéciales - 2248567 (R)

Complexe "Canal", rue du Canal, 51-55 à 1000 Bruxelles : 1) Marché de travaux pour le renouvellement des installations de chauffage de la chaufferie et d'une partie du complexe.- Cahier spécial des charges n° 19/3741.- 2) Conclusion d'une assurance "tous risques chantiers" liée aux travaux.

1) Marché de travaux par procédure ouverte - cahier spécial des charges/bestek n° 19/3741.- Dépense estimée à 432.000,00 EUR T.V.A. comprise.- 2) Recours au prestataire annuel d'assurance.- Dépense de 1.054,90 EUR toutes taxes comprises.- Dépense globale estimée à 433.054,90 EUR TVA comprise et toutes taxes comprises.- Article 70008/72360 : 300.000,00 EUR (projet FH08-5-2019) - Article 70008/72360 : 50.000,00 EUR (moyennant glissement de 50.000,00 EUR du projet FH08-8-2019 vers le projet FH08-5-2019).- Article 70008/72360 : 50.000,00 EUR (moyennant glissement de 50.000,00 EUR du projet n° FH08-3-2019 vers le projet n° FH08-5-2019).- Article 84407/72460 : 33.054,90 EUR (projet n° FH07-60-2018) du budget extraordinaire de 2019 (sous réserve de l'approbation du budget 2019 par l'autorité de tutelle).- Emprunt.

---

[165] **Patrimoine Public - -** Techniques spéciales - 2259860 (R)

Palais du Midi.- 1) Travaux de déplacement des installations techniques dans les caves en vue de la construction de la nouvelle station de métro "Constitution".- 2) Conclusion d'une assurance "tous risques chantiers" liée aux travaux.

1) Marché de travaux.- Procédure ouverte - cahier spécial des charges/bestek n° 19/3775.- Dépense estimée à 1.736.088,43 EUR T.V.A. comprise.- 2) Recours au prestataire annuel d'assurance.- Dépense de 3.911,57 EUR toutes taxes comprises.- Dépense globale de 1.740.000,00 EUR à répartir entre le budget extraordinaire de la Ville et le budget d'exploitation de la Régie foncière des propriétés communales : Département Instruction publique : 700.000,00 EUR à l'article 70008/72360 (projet n° FH08-6-2019), Culture-Jeunesse-Loisirs-Sports : 700.000,00 EUR à l'article 76410/72360 (projet n° BH10-6-2019) et Régie foncière des propriétés communales : 340.000,00 EUR à l'article 614-01, sous réserve de l'approbation du budget 2019 de la Ville par l'autorité de tutelle.- Subside.

Dossiers de M. l'Echevin Dhondt

[166] **Travaux de voirie - -** Études - Permis - 2251153 (R)

2019/17.- Convention de subvention, par la Région de Bruxelles-Capitale, de petits travaux d'infrastructure visant la sécurisation d'abords d'écoles et de rues scolaires.

Convention n° TV/2019/92/EP visant la subvention, à hauteur de 362.000,00 EUR par la Région de Bruxelles-Capitale, de l'aménagement d'abords d'écoles et de rues scolaires en vue d'y améliorer la sécurité des usagers.

---

[167] **Travaux de voirie -** Secrétariat central TDV - - 2253765 (R)

Marché public de travaux ayant pour objet la production et le placement d'une quantité présumée de 50 boxes à vélos sécurisés et couverts, qui seront mis à disposition des habitants de quartiers sur le territoire de la Ville.- Principe.- Dossier n° TV/2019/83/EP.- Engagement 19-20815.- Chantier : 169079.- Maintenance : 169081.

Procédure négociée directe avec publication préalable en application des articles 35, 6° et 41 de la loi du 17/06/2016.- Cahier spécial des charges n° TV/2019/83/EP.- Dépense de 300.000,00 EUR TVA comprise.- Article 42105/731/60 du budget extraordinaire de 2019, sous réserve de son approbation par l'autorité de tutelle.- Projet d'investissement n° AEK05-93-2009.- Emprunt.

---

[168] **Urbanisme -** Mobilité & Espace public - - 2259290 (R)

Asbl Parents d'Enfants Victimes de la Route - SAVE.- Subside : 1.792,00 EUR.- Signature de la charte SAVE.

Octroi d'un subside de 1.792,00 EUR à l'asbl Parents d'Enfants Victimes de la Route - SAVE dans le cadre de la signature de la charte SAVE.- Parcourir les différentes étapes du projet SAVE Villes & Communes.- Article 41006/33202 du budget ordinaire 2019, sous réserve d'approbation de ce budget par l'autorité de tutelle.- Trésorerie.

Dossiers de M. l'Echevin Maingain

[169] **Commerce et Régie foncière des Propriétés communales -** Section Gestion financière de l'espace public - - 2221899 (R)

Asbl Agence Locale pour l'Emploi de la Ville de Bruxelles.- Loyers du boulevard d'Anvers 26.- Convention.

Convention entre la Ville et l'asbl Agence Locale pour l'Emploi relative à la mise à disposition de la somme de 25.000,00 EUR à l'asbl afin de payer les loyers des locaux sis boulevard d'Anvers 26.- Article 85109/33202 du budget ordinaire de 2019.

---

[170] **Commerce et Régie foncière des Propriétés communales -** Section Gestion financière de l'espace public - - 2221938 (R)

Asbl Werk Centrale de l'Emploi.- Subside d'investissement 2019.- Convention.

Convention entre la Ville et l'asbl Werk Centrale de l'Emploi fixant les obligations et modalités de paiement relatives au subside d'investissement d'un montant total de 25.000,00 EUR pour les travaux d'aménagement au bâtiment sis boulevard d'Anvers 26 à 1000 Bruxelles et aux antennes décentralisées.- Article 85109/52252 du budget extraordinaire de 2019.

---

[171] **Commerce et Régie foncière des Propriétés communales -** Section Gestion financière de l'espace public - - 2221930 (R)

Asbl Mission Locale pour l'Emploi.- Subside 2019.- Convention.

Convention entre la Ville et l'asbl Mission Locale pour l'Emploi fixant les obligations et modalités de paiement relatives au subside de 50.000,00 EUR pour le programme de transition professionnelle.

---

[172] **Commerce et Régie foncière des Propriétés communales -** Section Gestion financière de l'espace public - Commerce - 2259770 (R)

Subside 2019.- Asbl L'association des commerçants des casernes : 7.500,00 EUR.

Octroyer un subside d'un montant de 7.500,00 EUR à l'asbl L'association des commerçants des casernes, pour la valorisation, visibilité et animation du site commerciale des anciennes Casernes.- Article 52009/32201 du budget ordinaire 2019, sous réserve de l'approbation du budget par l'autorité de tutelle.

---

[173] **Commerce et Régie foncière des Propriétés communales -** Section Gestion financière de l'espace public - Commerce - 2260985 (R)

Subside 2019.- Asbl "Chamoevents & Communication" : 12.000,00 EUR.

Octroyer un subside pour un montant de 12.000,00 EUR à l'asbl "Chamoevents & Communication".- Article 52009/32201 du budget ordinaire 2019, pour les frais de fonctionnement de l'asbl et l'organisation du festival Vintage Retrorama, sous réserve de l'approbation du budget par l'autorité de tutelle.

---

[174] **Commerce et Régie foncière des Propriétés communales -** Section Gestion financière de l'espace public - Commerce - 2259819 (R)

Asbl "Gemeenschapscentrum Nohva".- Subside : 5.000,00 EUR.

Octroyer un subside de 5.000,00 EUR à "Gemeenschapscentrum Nohva", pour l'organisation des "Dolle Dorpsdagen".- Article 52009/32201 du budget ordinaire 2019, sous réserve de l'approbation du budget par l'autorité de tutelle.

---

[175] **Commerce et Régie foncière des Propriétés communales -** Section Gestion financière de l'espace public - Commerce - 2259816 (R)

Asbl Resto Modèle.- Subside : 40.000,00 EUR.

Octroyer un subside pour un montant de 40.000,00 EUR à l'asbl Resto Modèle, pour les frais de fonctionnement de l'asbl.- Article 52009/32201 du budget ordinaire 2019, sous réserve de l'approbation du budget par l'autorité de tutelle.

---

[176] **Commerce et Régie foncière des Propriétés communales -** Section Gestion financière de l'espace public - Commerce - 2258168 (R)

Asbl "chamoevents & communication".- Subside : 3.000,00 EUR.

Octroyer un subside d'un montant de 3.000,00 EUR à l'asbl "chamoevents & communication", pour l'organisation du Brussels Vintage Market.- Article 52009/32201 du budget ordinaire 2019, sous réserve de l'approbation du budget par l'autorité de tutelle.

---

[177] **Commerce et Régie foncière des Propriétés communales -** Section Gestion financière de l'espace public - Commerce - 2259826 (R)

Scrl Centre d'Entreprises Dansaert.- Subside : 96.679,00 EUR.

Octroyer un subside de 96.679,00 EUR au Centre d'Entreprises Dansaert, pour le fonctionnement du Guichet d'Economie Locale de la Ville.- Article 52009/32201 du budget ordinaire 2019, sous réserve de l'approbation du budget par l'autorité de tutelle.

---

[178] **Commerce et Régie foncière des Propriétés communales -** Section Gestion financière de l'espace public - Commerce - 2259700 (R)

Subside 2019.- Asbl Marché des Antiquaires du Sablon : 20.000,00 EUR.

Octroyer un subside d'un montant de 20.000,00 EUR à l'asbl Marché des Antiquaires du Sablon, pour l'organisation d'événements.- Article 52009/32201 du budget ordinaire 2019, sous réserve de l'approbation du budget par l'autorité de tutelle.

---

[179] **Commerce et Régie foncière des Propriétés communales -** Section Gestion financière de l'espace public - Commerce - 2252015 (R)

Appel à candidatures : exploitation d'un kiosque à journaux.- Av. de la Toison d'Or, croisement Ch. d'Ixelles.

Autoriser l'ajout d'un emplacement supplementaire pour une aubette à journaux dans l'annexe XI du règlement communal relatif à l'exercice et à l'organisation des activités ambulantes sur le domaine public de la Ville de Bruxelles, avec le même tarif de redevance que pour les autres aubettes à journaux.

---

[180] **Commerce et Régie foncière des Propriétés communales -** Section Gestion financière de l'espace public - Commerce - 2259808 (R)

Subside 2019.- Asbl BXL Beer Fest : 10.000,00 EUR.

Octroyer un subside d'un montant de 10.000,00 EUR à l'asbl BXL Beer Fest, pour l'organisation d'un festival international.- Article 52009/32201 du budget ordinaire 2019, sous réserve de l'approbation du budget par l'autorité de tutelle.

Dossiers de M. l'Echevin El Ktibi

[181] **Démographie -** Démo I - État civil - 2253681 (R)

Département Démographie.- Etat civil.- Anonymisation d'actes officiels à des fins d'enseignement ou de formations scientifiques.

Convention de sous-traitance entre la Ville de Bruxelles et les Editions Vanden Broele SA, visant à l'anonymisation d'actes officiels à des fins d'enseignement ou de formations scientifiques.

---

[182] **Démographie -** Démo I - Inhumations - 2247908 (R)

Cimetière de Bruxelles.- Mettre fin aux concessions 3493 (De Haeselaer-Dutillieux), 4957 (De Breyne–Delvaux) et 1843 (Francart) et reprendre celles-ci en vue d'éventuelles réaffectations.

Mettre fin, au cimetière de Bruxelles, aux trois concessions suivantes :
- Concession n° 3493 au nom de la famille De Haeselaer-Dutillieux,
- Concession n° 4957 au nom de la famille De Breyne-Delvaux,
- Concession n° 1843 au nom de Francart,
et reprendre celles-ci en vue d'éventuelles réaffectations pour d'autres citoyens tout en préservant le caractère classé du cimetière.

Dossiers de Mme l'Echevine Persoons

[183] **Urbanisme -** Autorisations - Contrôle - sécurité & salubrité publiques - 2260298 (R)

Appel à projets « 2019-ANTICIPATE-Acronym » lancé par Innoviris.- Parrainage dans le cadre du projet de recherche « VISIT/INHABIT ».

Convention de parrainage dans le cadre du projet de recherche VISIT/INHABIT de l'Université Catholique de Louvain sur les nouvelles synergies et équilibres entre les dynamiques résidentielles et touristiques-commerciales le long du Piétonnier de l'appel à projet « 2019-ANTICIPATE-Acronym » lancé par Innoviris Prospective Research 2019.- Signature de la convention et du formulaire du parrain.

---

[184] **Urbanisme -** Mobilité & Espace public - - 2260389 (R)

Marché de services ayant pour objet une mission d'auteur de projet relative au réaménagement d'un parvis d'école et d'un parcours vélo dans le cadre du Contrat Ecole Klavertje Vier, Avenue de l'Héliport.- Principe.- Dossier n° 0602/V003/2019.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42 de la loi du 17/06/2016.- Cahier spécial des charges n° 0602/V003/2019.- Dépense de 93.170,00 EUR TVA comprise.- Article 42106/73160 du budget extraordinaire de 2019.- Projet d'investissement n° AP06-3-2019.- Emprunt : article 42106/96151.- Prendre pour information la décision n° 332 du Collège du 27/06/2019, en application de l'article 234, paragraphe 3 de la nouvelle loi communale.

---

[185] **Urbanisme -** Mobilité & Espace public - - 2256888 (R)

Marché public de services ayant pour objet l'entretien et remplacement éventuel de la pelouse Stade Roi Baudouin.- Principe.- Dossier n° 0602/V004/2019.

Procédure ouverte en application des articles 35, 1° et 36 de la loi du 17/06/2016 - cahier spécial des charges n° 0602/V004/2019.- Dépense 585.000,00 EUR, TVA comprise pour la tranche ferme et 155.000,00 EUR TVA comprise pour la tranche conditionnelle.- Article 76410/12506 du budget ordinaire 2019 pour la tranche ferme et article 76410/72460 (moyennant un transfert de 60.000,00 EUR du projet n° BM10-257-2009 vers le projet n° BM10-35-2011) du budget extraordinaire 2019 pour la tranche conditionnelle sous réserve d'approbation de ce budget par l'autorité de tutelle).- Emprunt : article 76410/96151.

Dossiers de M. l'Echevin Pinxteren

[186] **Organisation -** Relations - Relations publiques - 2254350 (R)

Mme Myriam ZWEMMER.- "Budget Participatif 2018".- Convention.

Convention entre la Ville et Mme Myriam ZWEMMER, dans le cadre du "Budget Participatif 2018" pour la mise en place du projet «Le mieux vivre des plus démunis».

---

[187] **Urbanisme -** Coordination et action de revitalisation - - 2256231 (R)

Parcours BD de la Ville de Bruxelles.- Programme 2019 - « nettoyage de 8 fresques du parcours BD situées à différents endroits, à 1000 et 1020 Bruxelles ».- Dossier n° CAR/19/FA/191.- Principe.- Dépense.

Passation d'un marché de travaux pour le nettoyage de 8 fresques du parcours BD situées à différents endroits, à 1000 et 1020 Bruxelles sur base du cahier spécial des charges n° CAR/19/FA/191.- Marché de faible montant par facture acceptée après consultation de 4 sociétés en application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016.- Dépense de 30.250,00 EUR (TVA comprise).- Article 93022/74951 du budget extraordinaire 2019.- Emprunt : article 93022/96151.- Prendre pour information la décision n° 365 du Collège du 27/06/2019, en application de l'article 234 paragraphes 1 et 3 de la nouvelle loi communale.

Dossiers de Mme l'Echevine Houba

[188] **Culture, Jeunesse, Loisirs et Sports - ** - Archives - 2255056 (R)

Archives de la Ville.- Acquisition par la Ville de Bruxelles (Service des Archives) de 131 photographies du photographe M. Georges De KINDER en relation avec le site de la Tour à plomb.- Convention de cession des droits photographiques.

Procédure négociée sans publication préalable conformément à l'article 42 §1, 1° d i) de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics avec M. Georges De KINDER - cahier spécial des charges/bestek n° Arch/01/2019.- Dépense de 924,32 EUR.- Article 77810/74951 du budget extraordinaire 2019.- Projet d'investissement n° HF 10-389-2009.- Emprunt.- Convention de cession de droits photographiques entre la Ville (Service des Archives) d'une part, et M. Georges De KINDER, d'autre part.

---

[189] **Culture, Jeunesse, Loisirs et Sports - ** - Beaux-Arts - 2249366 (R)

Culture 2019 : Festival Brosella Folk & Jazz.- Convention.

Adopter la convention entre la Ville de Bruxelles, l'asbl "Les amis de Brosella" et la "vzw De Vrienden van Brosella" pour les éditions 2019, 2020 et 2021 du Festival Brosella Folk & Jazz.

---

[190] **Culture, Jeunesse, Loisirs et Sports - ** - Beaux-Arts - 2260035 (R)

Subside culture 2019.- Asbl Divers-City.- Montant : 7.000,00 EUR.

Octroyer des subsides d'un montant total de 7.000,00 EUR à l'asbl Divers-City pour l'organisation de l'événement "Diwan Awards 2019".- Articles 56110/33202 (5.000,00 EUR) et 77210/33202 (2.000,00 EUR) du budget ordinaire 2019, sous réserve de l'approbation du budget 2019 par l'autorité de tutelle.

---

[191] **Culture, Jeunesse, Loisirs et Sports - ** - Beaux-Arts - 2259063 (R)

Culture 2019 : subsides à 6 associations : Travers Emotion asbl, Tels Quels asbl, Les Volontaires de Bruxelles 1830 asbl, Comitié de Quartier Marie-Christine/Reine/Stéphanie (association de fait), l'Ecole de Cirque de Bruxelles asbl, Teroubi asbl.- Montant total : 14.000,00 EUR.

Octroyer des subsides à 6 associations culturelles pour un montant total de 14.000,00 EUR, réparti comme suit :
* à l'article 76210/33202 du budget ordinaire 2019, sous réserve de l'approbation du budget 2019 par l'autorité de tutelle :
- 3.000,00 EUR à l'asbl Travers Emotion pour l'organisation de l'événement "Royal Park Music Festival - 31ème édition";
- 2.000,00 EUR à l'asbl Tels Quels pour l'organisation du Festival Tels Quels 2019.
* à l'article 77210/33202 du budget ordinaire 2019, sous réserve de l'approbation du budget 2019 par l'autorité de tutelle :
- 500,00 EUR à l'asbl Les Volontaires de Bruxelles pour couvrir leurs frais de fonctionnement;
- 2.000,00 EUR à l'association de fait Comitié de Quartier Marie-Christine/Reine/Stéphanie pour l'organisation du marché Floral 2019;
- 5.000,00 EUR à l'Ecole de Cirque de Bruxelles pour l'organisation de l'événement "Dimanche à la maison";
- 1.500,00 EUR à l'asbl Teroubi pour l'organisation du "Festival L'Afrique en Couleurs" 2019;

Questions

[192] **Organisation -** Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - 2261848 (R)

Question de M. WEYTSMAN, Conseiller communal.

Question concernant l'intérêt patrimonial des bâtiments de Belgacom/Proximus dans le cadre du pré-projet de rénovation de cet ensemble.

---

[193] **Organisation -** Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - 2261851 (R)

Question de M. WEYTSMAN, Conseiller communal.

Question concernant l'état général du Square Marie-Louise.